



Paris, le 24 septembre 2019

C.G.T - P.J.J. -  
Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires  
La CGT Pénitentiaire  
La CGT insertion probation -

## **Déclaration de boycott du CTM du 24 septembre 2019**

Madame la ministre, Madame la secrétaire générale, Madame la directrice,

**La CGT ne peut que dénoncer, aujourd'hui, la tenue de ce CTM alors même qu'une journée de grève est en cours contre la réforme des retraites et la casse du service public. Quelle belle conception du dialogue social !!!**

**D'ailleurs, nous constatons, de semaine en semaine, que ce que vous nommez "dialogue social" n'est qu'une farce destinée à cocher des croix dans des tableaux et dédouaner le gouvernement de tous les passages en force opérés depuis le début de la mandature.**

Peu vous importe les missions que nous exerçons, les professionnels qui les accomplissent au quotidien et les usagers qui en bénéficient. La seule chose qui vous préoccupe est de suivre une feuille de route libérale édictée par Jupiter sans jamais vous poser la question des conséquences !

Le CTM du 8 juillet sur l'ordonnance de 45 était un exemple concret de ce dialogue de sourd que vous entendez mener depuis le début de la mandature. Les nouveaux sujets à traiter laissent présager le pire : ce n'est que sous la pression des organisations syndicales et des agents mobilisés depuis un an que le sujet sur la modification du décret portant statut des cadres éducatifs a été retiré. Pourtant, le Conseil d'État a déjà retoqué les modalités de constitution initiale du corps.

Le même procédé est à l'œuvre quand le ministère choisit sciemment d'écarter la CGT d'une réunion relative au CIA des corps communs B et C le 7 octobre, sujet pour lequel la CGT est à l'initiative d'un mouvement d'envergure, d'un CTAC le 8 octobre et d'une CCP le 9 octobre 2019 en refusant de modifier son agenda... Ou quand le ministère choisit d'aborder le statut spécial que seule la CGT dénonce à juste titre alors que la CGT choisit de défendre justement l'ensemble des agents par une mobilisation d'ampleur le 24 septembre.

Pour toutes ces raisons, nous ne siégerons pas à ce CTM qui se tient un jour de grève. Tout cela n'est pas sans lien, bien au contraire ! Aujourd'hui la CGT appelle à la grève pour la défense des retraites, et du service public.

Tous les sujets évoqués ci-dessus, en fragilisant et en précarisant le statut des agents, participe à la logique de casse du service public porté par ce gouvernement. La réforme des retraites va elle aussi générer anxiété, et précarité pour tous. Il importe de se mobiliser aujourd'hui pour refuser la société ultra libérale que ce gouvernement entend nous imposer.

**La CGT appelle donc tous les personnels du ministère de la justice à une forte mobilisation en cette journée d'action.**

**Le 24 septembre la CGT fait le choix de la mobilisation, et non pas des salons !**

CGT-PJJ : 01 55 82 84 67 – fax : 01 55 82 84 68 – [cgtppj@hotmail.com](mailto:cgtppj@hotmail.com)  
Chancelleries et SJ - CGT: 01 44 32 58 60 – fax : 01 46 33 26 98 – [synd-cgt-acsj@justice.fr](mailto:synd-cgt-acsj@justice.fr)  
La CGT Pénitentiaire : 01 55 82 89 67 – fax : 01 55 82 89 68 – [ugsp@cgt.fr](mailto:ugsp@cgt.fr)  
La CGT insertion probation : 01 55 82 89 71 – [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)